

1. Gouvernance des entreprises

1.1 Environnement institutionnel et politique

Divulgation et transparence

Les entreprises doivent divulguer une information si le fait de ne pas la publier risque d'influencer la prise de décisions des parties prenantes, y compris en matière de finances.

Toute entreprise devrait envisager de divulguer son approche de gestion, la façon dont elle a été conçue et les moyens utilisés pour l'évaluer, ainsi que ses activités de lobbying.

Questions pour l'auto-évaluation

- L'entreprise a-t-elle évalué quelle est l'information à divulguer et à qui elle doit être divulguée?

NORMES INTERNATIONALES

Normes de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI)

Politique publique :

- GRI 415-1